

COMMUNE DE BONVILLERS

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

Du mardi 25 mai 2021

L'an deux mille vingt et un le vingt-cinq mai à dix-neuf heures, le Conseil Municipal s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Salle des fêtes de Bonvillers en respectant les mesures sanitaires, sous la présidence de Vincent Loisel, Maire.

Présents : Monsieur Vincent LOISEL, Madame Isabelle ROUSSELLE, Madame Marie-José MATHON, Mesdames Aurore DEVILLERS et Sandrine BONNEMENT, Monsieur Léandre ROBART, Monsieur Michel YELOVINA, Monsieur Maxime GRIOCHE, Monsieur Christophe FRUCHART, Monsieur Sébastien GERARD et Monsieur Guy DELABRUYERE

Lecture et approbation faite du compte rendu de la réunion du 30 mars 2021

Secrétaire de séance : Madame Aurore DEVILLERS

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal de la venue au prochain Conseil de Madame MAINKA qui représente la CCOP pour la présentation des diagnostics des assainissements individuels

Monsieur le Maire lit les remerciements des associations Remue-Village section peinture et Bonvillers de saison en saison, pour le versement de leur subvention.

Monsieur le Maire exprime ses félicitations pour les 150 plateaux distribués et remercie les bénévoles pour le bon déroulement de l'évènement.

1. Evènements passés et à venir.

Monsieur Le maire rappelle les évènements passés à venir;

- Distribution des cartes cadeaux pour les mineurs ayant obtenus le DNB ou tout autre diplôme
- Distribution des œufs de Pâques
- Distribution de 150 plateaux repas
- Les élections législatives partielles le 30 mai et 06 juin
- Les élections Régionales et Départementales le 20 juin et 27 juin

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que le transfert de compétence de mobilité a déjà été voté lors de la dernière réunion et qu'il n'y a pas lieu de prendre de nouveau une délibération

2. Délibération pour l'adoption du rapport CLECT 20202021

Monsieur le Maire présente le rapport CLECLT aux membres du Conseil Municipal, ce dossier leur a été envoyé en amont par mail.

Monsieur le Président de la CLECT propose aux communes d'adopter l'évaluation des charges et produits liés au transfert de compétences suivantes à partir de 2020 : Salle de sports ESQUENNOY et Zones activités de Saint-André-Farivillers. Ainsi que d'adopter les calculs des attributions de compensation éoliennes tels qu'ils relèvent des informations transmises par la DDFIP, et d'en accepter la répartition entre les communes ainsi proposée ci-avant à partir de 2019.

Monsieur le maire rappelle le transfert de compétence de la FPU à l'EPCI et le calcul figé de la taxe entre chaque commune.

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal d'un futur projet éolien à THIEUX.

Monsieur le Maire informe qu'un projet de panneaux photovoltaïques sur la piscine de BRETEUIL est en étude.

Le Conseil Municipal vote l'adoption du rapport CLECT 20202021 à la majorité.

1 abstention

10 pour

3. Point sur les travaux et sur les subventions

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal les travaux prévus par la commune

- Le chauffage de la salle des fêtes

Coût total HT de 20 055.15€, le Conseil Départemental a donné son aval pour une subvention d'un montant de 6 810.00€ et la commune est en attente de la réponse DETR pour un montant de 8 022.06€.

Coût HT des évacuations des déchets est de 2 679.55€

L'entreprise retenue, par la commune, est celle de Frédéric BOUCHER, ce dernier ne pourra commencer les travaux qu'à la fin des élections fin juin.

- Le calvaire de l'église

Coût total HT 8 230.00€, le Conseil Départemental a donné son aval pour 4 930.00€, la commune est en attente de la DETR et de la Région

Intervention Monsieur Léandre ROBART sur la proposition de mettre le calvaire contre le mur de l'église ce qui permettra de voir les motifs des 2 côtés du calvaire.

Monsieur le Maire propose un vote, l'emplacement est voté à l'unanimité.

Le Conseil Municipal vote l'unanimité pour débiter les travaux et faire une demande de subvention à la CCOP.

- Le PMR et le porche de l'église

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil Municipal le devis pour le portail d'un montant de 6 742.00€

Coût total HT avec PMR avec l'ancien devis 7 057.00€, la commune est en attente des réponses des subventions du Département pour 4 232.20€ et de la DETR pour 2 117.10€.

Intervention de Monsieur Léandre ROBART et Monsieur Sébastien GERARD concernant les essences de bois utilisés dans les 2 devis. Monsieur le Maire propose de faire la demande aux entreprises pour pouvoir comparer.

- Les chemins ruraux (plantations et bornage)

Coût total HT 23 390.00€ la Région a donné son accord pour une subvention d'un montant de 14 155.00€.

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal de la possibilité d'ajouter des plantations pour arriver au montant de la subvention pour cela la commune doit demander un délai supplémentaire à la Région par mail.

Des emplacements seront proposés lors de la prochaine réunion de conseil

L'entretien des plantations étant sur le domaine public sera à la charge de la commune.

Le Conseil Municipal vote l'unanimité pour demander par mail un délai supplémentaire pour planter plus de plantations.

- L'achat d'un écran géant pour la salle des fêtes

Monsieur le Maire présente le devis d'un montant de 1 794.00€ HT.

Intervention de Monsieur Léandre ROBART et de Monsieur Sébastien GERARD sur la possibilité de le mettre devant la porte d'entrée pour avoir assez de hauteur. Le problème de la sortie de secours est abordé par Madame Marie-José MATHON.

Le problème des prises électriques sera abordé avec l'électricien lors des travaux de la salle des fêtes.

Le Conseil Municipal vote l'unanimité pour acheter un écran géant sans faire de demande de subvention.

- L'abri de bus

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que la commune est toujours en attente de réponse.

4. **Projet de démolition du bâtiment derrière la salle des fêtes**

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal de la réception du diagnostic amiante.
Monsieur le Maire informe que les propriétaires voisins sont au courant de l'éventualité de travaux et de la possibilité de démolir le mur pour passer par leur parcelle. La commune prendra en charge les travaux de réparation du mur.

Intervention de Monsieur Sébastien GERARD concernant le diagnostic amiante et de la présence d'amiante dans la toiture.

Intervention de Monsieur Michel YELOVINA concernant la solution de rangement pour le matériel du bâtiment après la démolition.

5. **Tableau des élections pour le 30 mai 6 juin 20 juin et 27 juin**

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal de l'obligation d'être à 3 par bureaux. Des autotests seront à la disposition des assesseurs.

30/05/2021	MEMBRE	MEMBRE	MEMBRE
8h00 10h30	LOISEL Vincent	Sandrine BONNEMENT	Michel YELOVINA
10h30 13h00	Léandre ROBART	Sébastien GERARD	Aurore DEVILLERS
13h00 15h30	Marie-José MATHON	Christophe FRUCHART	Guy DELABRUYERE
15h30 18h00	Maxime GRIOCHE	Isabelle ROUSSELLE	Aurore DEVILLERS

Les tableaux des autres dates seront remplis ultérieurement.

6. **Délimitation du périmètre du Droit de Prémption**

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal de définir le périmètre par parcelles.
Intervention de Madame Sandrine BONNEMENT demandant l'intérêt de ce Droit de Prémption.

Monsieur le maire explique qu'instaurer un Droit de Prémption permettrait à la commune d'acquérir des terrains permettant de réaliser des projets comme des espaces de jeux pour les enfants.

Intervention de Monsieur Léandre ROBART concernant les risques de définir un Droit de Prémption c'est de permettre d'acheter un bien au prix des Domaines dans le futur et non au prix du marché. Monsieur Léandre ROBART propose de faire une demande d'achat aux propriétaires dont les parcelles intéressent la commune au lieu de faire un Droit de Prémption.
Intervention de Monsieur Sébastien GERARD sur la possibilité de faire une limite de 200mètres autour de la mairie.

Monsieur le Maire propose de remettre le vote ultérieurement.

7. **Réflexion pour mettre à l'honneur Monsieur Olivier DASSAULT**

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal de la possibilité de donner le nom Olivier DASSAULT d'une place ou d'une rue.

Monsieur le Maire propose de changer le nom de la rue Béhaize en rue Oliver DASSAULT, le Conseil Municipal valide de mettre le nom d'Olivier DASSAULT à la place devant la mairie.

Le Conseil Municipal vote la majorité pour mettre le nom d'Olivier DASSAULT à la place devant la mairie

10 pour la place

1 pour la rue

8. Questions diverses

1/ Monsieur le Maire propose de mettre une potée sur la tombe de l'Abbé SCHULTZ. Le Conseil Municipal approuve et demande à Madame Marie-José MATHON de s'en occuper.

2/Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal de réactiver les jeux du vendredi soir au jeu de paume pour les administrés. La date du 02 juillet est proposée.

3 Monsieur le maire informe les membres du Conseil Municipal de la tenue du feu d'artifice le 13 juillet si le contexte sanitaire le permet, les propriétaires du château ont donné leur accord.

Monsieur le Maire propose un food-truck ou une pizzeria avant le feu d'artifice pour réunir les administrés. C'est pour le 15 août.

Intervention de Monsieur Léandre ROBART pour demander que le feu d'artifice ait lieu à 23h00 cette année.

4/ Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal de se positionner sur l'installation de nouvelles éoliennes car la commune est relancée par plusieurs entreprises.

Le Conseil Municipal vote la majorité contre l'implantation de nouvelles éoliennes dans la commune.

10 pour

1 abstention

5/ Monsieur le Maire propose de réfléchir à l'activité du 15 août que la commune pourrait proposer aux administrés.

Monsieur le Maire propose à Madame Sandrine BONNEMENT de gérer les jeux gonflables et le repas.

6/ Monsieur le Maire donne la parole à madame Aurore DEVILLERS concernant le SIVOS et les modifications proposées par ce dernier. Madame Aurore DEVILLERS informe les membres du Conseil Municipal de la proposition du syndicat d'augmenter la participation des communes. Madame Aurore DEVILLERS informe les membres du Conseil Municipal de la proposition du SIVOS de changer de prestataire de restauration scolaire.

Séance levée à 21h20

M LOISEL

Mme ROUSSELLE

Mme MATHON

M GERARD

Mme BONNEMENT

M FRUCHART

Mme DEVILLERS

M YELOVINA

M DELABRUYERE

M GRIOCHE

M ROBART